

Retraités et futurs retraités, avec les syndiqués CGT, faîtes connaître vos revendications !

CSG : des reculs dus aux mobilisations...

Les différentes actions menées, les interpellations systématiques des députés, du gouvernement et du président ont pesé ! 300.000 retraités à la frontière du revenu fiscal de référence ont été exonérés. Puis, en octobre, le gouvernement, s'est opposé aux députés qui voulaient relever le seuil du revenu fiscal de référence afin d'atténuer les 25 % de hausse de CSG (+ 1,7)... Trouvant partout sur son chemin des retraités, Macron a été contraint en décembre, d'élargir de 40 % à 70 % le nombre des retraités à ne plus subir cette hausse !

Mais qui ne font pas le compte !

Ce mode de calcul est fait sur l'ensemble des revenus du ménage (pensions de retraite et aussi épargne et revenus fonciers éventuels)

Pour les « heureux » bénéficiaires, ce retour à 6,6% du taux de prélèvement prendra plusieurs mois et il n'est validé que pour 2019...

Il suffit que la moyenne de pension des 2 membres du couple dépasse les 1.500 € pour qu'ils gardent la pénalité de 25 % !

Après l'absence d'augmentation des pensions

en 2018, les malheureux 0,3 % d'augmentation en 2019 et 2020 sont ridicules.

Ils mènent à une baisse de notre pouvoir d'achat avec une inflation autour des 2 %.

Ras-le bol des taxes ?

Lorsque nous nous acquittons d'une taxe, cela a tendance à



ne pas nous réjouir. L'impôt est souvent désigné comme l'ennemi à abattre...

N'est-il pas, en réalité, notre plus fidèle allié ?

A qui profiterait sa suppression ?

Aux plus riches ou aux plus humbles ?

MOINS de SERVICES PUBLICS ?

Moins de prélèvements, cela veut dire moins d'écoles, moins d'hôpitaux, moins de transports en commun, moins d'accès à la

culture et au sport, moins de routes, moins de sécurité...

Le système fiscal devrait permettre de collecter des recettes en fonction des capacités financières de chacun et de les redistribuer en fonction des besoins de tous.

Une exigence de justice fiscale

Il faut s'interroger sur les places respectives de :

- l'impôt sur le revenu (il augmente progressivement en fonction des revenus),
- la TVA et les taxes (Un même taux de prélèvement s'applique que l'on soit très riche ou très pauvre).

La source est dans la répartition de plus en plus inégalitaire des revenus entre salaires et profits, avant l'intervention de l'impôt.

Où trouver l'argent ?

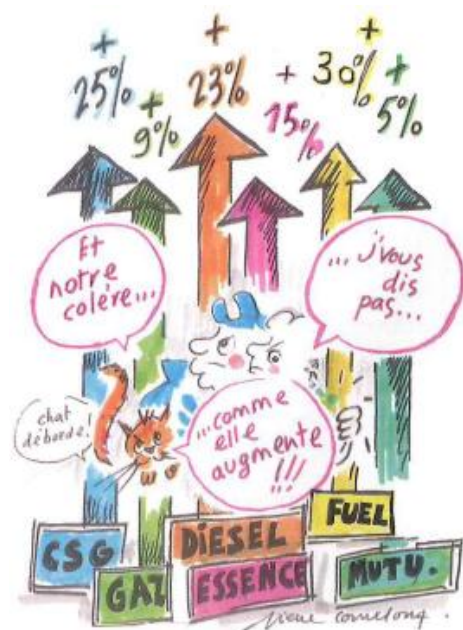
Le montant des seuls dividendes est passé de 3,2% du Produit Intérieur Brut à 8,5% en moins de 30 ans. Ainsi les bénéficiaires cumulés depuis 10 ans d'Orange dépassent les 27 milliards !

Cela justifie l'imposition des plus-values, la réintroduction d'un ISF, la différenciation de l'impôt en fonction de l'usage qui est fait des bénéfices...

Cela implique la sanction de l'usage des paradis fiscaux.

Macron campe sur ses positions...

Il prend d'une main pour lâcher des miettes de l'autre... « La seule chose qu'on n'a pas le droit de faire, c'est de se plaindre », a lancé Macron, à des retraités en colère. Pour « redonner toute sa vitalité à notre démocratie », il promet qu' « il n'hésitera pas à prendre des décisions, car nos institutions doivent continuer à évoluer ».



Nous avons des droits acquis

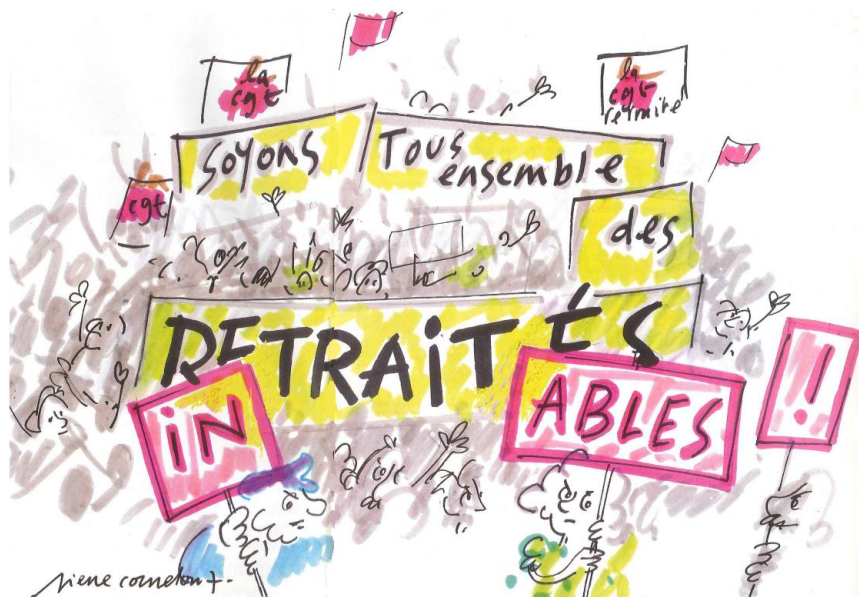
par notre travail et nos cotisations payées.

Ce n'est pas une allocation sociale qu'il nous faut mais le droit de vivre dignement notre retraite financée par les richesses que nous avons produites.

Emparons-nous des outils de luttes !

A La Poste, nos pétitions sur le pouvoir d'achat et les moyens pour partir dans de bonnes conditions en TPAS permettent d'avancer ensemble...

Réunissons-nous en assemblée ou à quelques uns à proximité de nos lieux de vie.



Exprimons-nous sur notre vie à la retraite, échangeons des idées, faisons connaître nos propositions pour écrire ensemble le cahier de nos revendications de retraités, nos revendications professionnelles et celles qui émergent sur notre lieu de vie.

Exigeons ensemble d'être entendus pour gagner d'autres choix.

Les 9 organisations syndicales et associations de retraités qui dans l'unité multiplient les initiatives d'actions pour la satisfaction de nos revendications, ont décidé d'une nouvelle journée d'actions dans les territoires le jeudi 31 Janvier 2019.

La Confédération CGT travaille à une nouvelle journée d'action unitaire en février réunissant les salariés en activité et en retraite, les sans-emploi, les jeunes...

Saisissons-nous de ces rendez-vous d'action, plus nombreux pour faire entendre nos revendications, les porter aux pouvoirs publics, aux élus, à nos directions d'entreprises.

Jeudi 31 janvier à :

toutes et tous dans l'action

Rendez-vous :